



**COVID-19 : même vaccinés, les cas contact de personnes infectées au variant OMICRON doivent s'isoler**

Toute personne «*contact*» d'une autre, testée positive au nouveau variant du coronavirus, Omicron, devra être isolée même si elle est vaccinée, a indiqué samedi le ministère de la Santé.

*«Toute personne contact à risque d'un cas possible ou d'un cas confirmé du variant B1.1.529, indépendamment de son statut vaccinal, doit être considérée comme contact à risque élevé et doit ainsi être placée en quarantaine»,* selon le texte envoyé aux établissements et professionnels de santé et dont l'AFP a obtenu copie.

Actuellement en France, où aucun cas confirmé de ce variant n'a encore été annoncé, si une personne est cas contact d'une personne infectée au coronavirus, elle ne doit s'isoler sept jours que si elle n'est pas vaccinée ou que son schéma vaccinal est incomplet et/ou qu'elle est immunodéprimée, selon l'Assurance Maladie.